

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, tapez, pressez et cliquez UNSA

Votez et faites voter UNSA !



BREAKING NEWS



**L'UNSA revendique !
L'UNSA obtient !
Hausse des primes des agents !**

Régime indemnitaire et indexation sur point d'indice

Aujourd'hui à 11:31



AYACHE Patrick
À: Syndicats

GRANIER Céline ; DA COSTA Gilles ; OLEKSY Anne-Marie ; PAHLAVAN Salome

Bonjour à tous,

Pour faire suite à la demande de l'un d'entre vous, j'ai le plaisir de vous informer que le régime indemnitaire servi à nos agents sera indexé sur la valeur du point d'indice et son évolution récente. Nous venons donc en exécutif régional, d'inscrire dans le projet de DM2 du budget régional (présentée lors de la prochaine assemblée plénière du 21 Octobre) 200 000 € supplémentaires sur les crédits affectés aux ressources humaines pour faire face à cette dépense.

Je ne peux que me féliciter de cette contribution supplémentaire à l'amélioration du pouvoir d'achat de nos agents.

Bien cordialement.

Patrick AYACHE
Vice-Président de la Région Bourgogne Franche Comté
patrick.ayache.elu@bourgognefranche.comte.fr



Flasher ce QR Code



Bilan, projet, question... participez sur www.unsa-crbfc.eu !

06 29 69 74 18

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, tapez, pressez et cliquez UNSA

Votez et faites voter UNSA !



FONCTIONS AGENTS SIEGE		IFSE Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (versée chaque mois)		Rattrapage +3,5% de juillet à décembre 2022	Montant de l'IFSE versé en décembre 2022
	Intitulés de groupes	IFSE mensuelle fixe	IFSE mensuelle fixe au 1er janvier 2023		
DG/DGA	SA1	2210 €	2287,35 €	464,10 €	2674,10 €
Directeur	SA2	1445 €	1495,58 €	303,45 €	1748,45 €
Directeur Adjoint	SA3	1105 €	1143,68 €	232,05 €	1337,05 €
Chef service	SA4	978 €	1012,23 €	205,38 €	1183,38 €
Responsable d'équipe siège de catégorie A	SA5	655 €	677,93 €	137,55 €	792,55 €
Chargé mission / expert de catégorie A	SA6	553 €	572,36 €	116,13 €	669,13 €
Responsable d'équipe siège de catégorie B	SA7	470 €	486,45 €	98,70 €	568,70 €
Expert de catégorie B	SA8	460 €	476,10 €	96,60 €	556,60 €
Instructeurs	SA9	435 €	450,23 €	91,35 €	526,35 €
Assistant avec environnement professionnel spécifique ou compétences métiers spécifiques	SA10	390 €	403,65 €	81,90 €	471,90 €
Agent spécialisé	SA11	342 €	353,97 €	71,82 €	413,82 €
Agent d'exécution technique & administrative	SA12	330 €	341,55 €	69,30 €	399,30 €

FONCTIONS AGENTS LYCEES		IFSE Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (versée chaque mois)		Rattrapage +3,5% de juillet à décembre 2022	Montant de l'IFSE versé en décembre 2022
	Intitulés de groupes	IFSE mensuelle fixe	IFSE mensuelle fixe au 1er janvier 2023		
Responsable d'équipe lycées (à partir de 21 agents) ou production de plus de 120 000 repas par an pour les responsables restauration ou responsable équipe mobile	E1	535 €	553,73 €	112,35 €	647,35 €
Responsable équipe 10 à 20	E2	480 €	496,80 €	100,80 €	580,80 €
Responsable équipe 2 à 9	E3	435 €	450,23 €	91,35 €	526,35 €
Agent spécialisé	E4	342 €	353,97 €	71,82 €	413,82 €
Agent d'exécution technique & administrative	E5	330 €	341,55 €	69,30 €	399,30 €
Agent contractuel lycées		180 €	186,30 €	37,80 €	217,80 €